

## Remise des labels "Action Bourbre Responsable"



Le moment solennel de la remise des prix.

**D**aniel Paraire, président de la CCI Nord-Isère, et Jean-Christophe Milliat, président de Bourbre Entreprises Environnement (BEE), ont remis les labels 2018 du développement durable "Action Bourbre Responsable" à huit entreprises. Sur l'année 2017, ces huit engagées dans une démarche durable ont démontré leur capacité à s'investir. La valorisation de leurs actions et la démonstration que les entreprises nord-iséroises agissent de façon responsable est pour la CCI Nord Isère et BEE essentiel dans le contexte actuel, no-

tamment pour faire de la prise en compte du développement durable et de l'ancrage territorial des éléments de différenciation dans une concurrence forte. Les entreprises récompensées pour leur démarche durable pour cette septième édition sont : Arc en Ciel Recyclage, Décomatic, Serge Ferrari, GTA, Pierre Martinet, PCAS, SNAM et Veolia.

Soutenue depuis sa création en 2003 par la CCI Nord Isère, l'association BEE accompagne les entreprises et fait entendre leur voix auprès des instances locales, notamment sur les actions liées

à l'amélioration de la qualité des eaux de la Bourbre. Le soutien de la CCI Nord Isère à BEE se manifeste par la mise à disposition d'un animateur pour informer, sensibiliser, conseiller et représenter les entreprises. Rappelons que BEE, c'est 57 adhérents et 70 tonnes de déchets dangereux collectés auprès de 23 entreprises.

En tant que partenaire des entreprises et facilitateur du développement économique, la CCI Nord-Isère s'est toujours mobilisée afin d'accompagner les dirigeants dans leur quête de performance durable.